



OIDEL

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS



**DROIT À L'ÉDUCATION
ET LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT**



SOMMAIRE

1. PLAIDOYER	3-16
1.1. Nations Unies	
1.1.1. Conseil des droits de l'homme	
1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme	
1.1.3. UNESCO	
1.2. Conseil de l'Europe	
1.3. Présentations de l'Indice de liberté d'enseignement 2023	
1.4. Autres événements	
1.5. Accords de collaboration	
2. FORMATIONS	17-19
3. PUBLICATIONS	20-22
3.1. Publications d'OIDEL	
3.2. Autres publications	

À PROPOS D'OIDEL



Ce rapport d'activités vise à offrir une vue d'ensemble du travail d'OIDEL au cours de l'année 2025. Bien qu'il ne soit pas exhaustif, il présente les principales réalisations accomplies dans la promotion de la pleine réalisation du droit à l'éducation.

Depuis maintenant 40 ans, OIDEL œuvre à la promotion de l'éducation comme droit humain fondamental. Ce travail se concrétise par sa participation aux débats sur cette thématique au sein des instances internationales, par le développement de travaux de recherche et par l'organisation de diverses activités de formation.

OIDEL est une organisation non gouvernementale spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement, dotée d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Conseil de l'Europe.



*Statut consultatif auprès du
Conseil économique et
social des Nations Unies
(ECOSOC)*



*Statut consultatif auprès de
l'Organisation des Nations
Unies pour l'éducation, la
science et la culture
(UNESCO)*



*Statut consultatif auprès du
Conseil de l'Europe*



INTRODUCTION

Chers amis et collaborateurs,

OI DEL est une ONG spécialisée dans le droit à l'éducation et la liberté d'enseignement, dotée d'un statut consultatif auprès de l'ECOSOC, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe. Nous œuvrons pour la pleine reconnaissance des droits et libertés éducatifs en tant que droits fondamentaux dans tous les pays, et nous promouvons la participation de la société civile et des familles à l'éducation. Nos publications reflètent nos principaux domaines d'intérêt : le droit à l'éducation, la liberté d'enseignement, les politiques éducatives, la qualité de l'éducation et le pluralisme éducatif.

Avec la publication du Rapport d'activités 2025, nous souhaitons partager avec vous les faits marquants d'une année au cours de laquelle nous avons célébré notre 40e anniversaire et consolidé puis élargi notre base de membres, avec une croissance notable en Afrique et en Amérique latine, renforçant ainsi notre rayonnement international et la diversité de notre réseau.

Parmi les nombreuses réalisations de 2025, nous souhaitons mettre en lumière plusieurs jalons particulièrement significatifs :

- La diffusion de l'« Indice de liberté d'enseignement 2023 » ainsi que du rapport conjoint OI DEL-CEU-CEFAS, « Tendances de la liberté d'éducation dans le monde », présentés au Parlement néerlandais, au Parlement norvégien, au Parlement de Catalogne, lors d'événements organisés par deux des principaux think tanks de partis européens (Wilfried Martens Centre for European Studies et New Direction), ainsi qu'au Meeting de Rimini.
- La troisième édition de l'Université d'été « Droits humains et éducation », organisée en collaboration avec la Human Rights Clinic de la Notre Dame University Law School et le département ERDIE de l'Université de Genève.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une présentation détaillée de nos activités, incluant notre travail dans les forums internationaux, nos publications et nos programmes de formation, qui témoignent de notre engagement en faveur de la liberté d'enseignement et des droits éducatifs dans le monde entier.

Merci à toutes et tous de nous accompagner.

Ignasi Grau Callizo

Directeur d'OI DEL



PLAIDOYER

1.1. Nations Unies	4-8
1.1.1. Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.1. 58e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.2. 59e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.3. 60e session du Conseil des droits de l'homme	
1.1.1.4. OIDEL participe à un atelier d'experts du Conseil des droits de l'homme sur le rôle de la famille	
1.1.1.5. Première session du Groupe de travail intergouvernemental sur un protocole facultatif relatif au droit à l'éducation	
1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme	
1.1.2.1. Forum social	
1.1.2.2. Forum sur les questions relatives aux minorités	
1.1.3. UNESCO	
1.1.3.1. Symposium international sur l'avenir du droit à l'éducation : renouveler les engagements mondiaux et tracer la voie à suivre	
1.2. Conseil de l'Europe	8-9
1.2.1. OIDEL au Conseil de l'Europe : Conférence des OING	
1.3. Présentations de l'Indice de la liberté d'éducation 2023	9-13
1.4. Autres événements	14-15
1.4.1. ARC – Conference «Alliance for Responsible Citizenship»	
1.4.2. 104e Assemblée générale du Comité européen pour l'éducation catholique	
1.4.3. Réunion à l'Cato Institute à Washington, D.C., afin de renforcer les alliances pour la liberté d'éducation.	
1.4.4. 105e Assemblée générale du Comité européen pour l'éducation catholique	
1.4.5. 6e réunion du Forum international des ONG d'inspiration catholique à Rome	
1.5. Accords de collaboration	16
1.5.1. Renouvellement de la collaboration stratégique avec l'OIEC	
1.5.2. Signature d'un accord-cadre de coopération avec l'IPC à Paris	
1.5.3. Signature d'un accord-cadre de coopération avec l'Universidad Panamericana	



PLAIDOYER

1.1. Nations Unies

1.1.1. Conseil des droits de l'homme

Le Conseil des droits de l'homme (CDH) est le principal organe intergouvernemental des Nations Unies chargé de traiter les questions relatives aux droits humains. Il se réunit régulièrement trois fois par an au Palais des Nations à Genève.

En ce qui concerne le droit à l'éducation, le Conseil des droits de l'homme examine des rapports thématiques (tels que le droit à l'éducation, les droits culturels et l'éducation aux droits humains), des rapports par pays et adopte des résolutions d'une importance politique significative.

Ci-dessous figure un résumé des travaux menés par OIDEI dans le cadre de ces sessions.

1.1.1.1. 58e session du Conseil des droits de l'homme

Genève (Suisse), mars-avril 2025



Josyane Zingg
Advocacy and Training Officer OIDEI

Lors de la 58e session du Conseil des droits de l'homme, OIDEI a pris part aux débats sur les droits de l'enfant et a plaidé en faveur de l'implication des parents dans la réalisation de ces droits, en particulier dans le domaine de l'éducation. Par ailleurs, l'organisation a accompagné et soutenu la participation de l'un de ses membres norvégiens à l'Examen périodique universel (EPU) de la Norvège.

-Déclaration orale lors du dialogue interactif avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés

OIDEI a souligné que bon nombre des problèmes auxquels sont confrontés les enfants en situation de conflit ne les touchent pas de manière isolée, mais conjointement avec leurs familles. L'organisation a également relevé que de nombreuses solutions sont plus efficaces lorsque l'enfant est considéré comme une partie intégrante de l'unité familiale, en reconnaissant le rôle essentiel de la famille dans la sécurité et le développement de l'enfant. OIDEI a exprimé sa préoccupation face aux violations des droits lorsque, en situation de conflit armé, l'accès à l'éducation est entravé ou que des infrastructures essentielles – telles que les écoles et les hôpitaux – sont attaquées.

Intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=XK0XbUJANTw>

-Déclaration orale lors de la Journée annuelle sur les droits de l'enfant

Lors du débat annuel, consacré au développement de la petite enfance, OIDEI a souligné l'importance d'inclure la perspective des parents dans les discussions sur l'éducation à ce stade. L'organisation a également mis en avant la nécessité de soutenir des options éducatives non gouvernementales flexibles pour les familles, notamment afin de protéger le droit à l'éducation des minorités culturelles.

Intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=hQ7acnPpzes>



-Déclaration orale lors du débat sur les résultats de l'EPU de la Norvège

Dans le cadre du 4e cycle de l'EPU, un représentant norvégien, Audun Raen, s'est exprimé au nom d'OïDEL en réaction au refus de la Norvège d'accepter une recommandation visant à réexaminer la Loi sur les écoles indépendantes, en exhortant le gouvernement à l'aligner sur une approche fondée sur les droits humains.

Intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=SwURNCh5VQE>

-Consultations informelles sur des projets de résolution

Au cours de cette session de six semaines, OïDEL a suivi de près les résolutions et les consultations informelles, en particulier celles relatives aux droits économiques, sociaux et culturels.

1.1.1.2. 59e session du Conseil des droits de l'homme

Genève (Suisse), 16 juin – 9 juillet 2025

La 59e session du Conseil des droits de l'homme revêtait une importance particulière pour OïDEL, puisqu'elle a été l'occasion pour la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation de présenter ses rapports au Conseil. Au cours de cette session, des négociations ont également eu lieu en vue d'une nouvelle résolution sur le droit à l'éducation.

-Déclaration orale lors du dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation

Lors du dialogue interactif du 19 juin, OïDEL a suivi la présentation des rapports de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation, Farida Shaheed, portant sur le droit à la sécurité dans l'éducation et sur les conclusions de sa visite aux États-Unis. Dans sa déclaration, OïDEL a souligné que réduire le droit à l'éducation à un droit à l'éducation publique peut inverser la hiérarchie adéquate des droits, en restreignant la liberté parentale et la diversité éducative. L'organisation a rappelé que les principaux instruments internationaux reconnaissent un droit à l'éducation au sens large, qui protège le pluralisme et le choix des parents, et a donc recommandé une approche inclusive respectant la diversité des modalités de prestation ainsi que les droits des familles et des communautés minoritaires.

Intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=qCwdoAjZAMA>

-Autres événements et résolutions

Par ailleurs, OïDEL a pris part aux consultations informelles sur le projet de résolution relatif au droit à l'éducation, proposé par la Mission permanente du Portugal. Les négociations ont accordé une attention particulière à la sécurité et à l'intelligence artificielle (IA), en cohérence avec les thématiques abordées dans les rapports de la Rapporteuse spéciale.

1.1.1.3. 60e session du Conseil des droits de l'homme

Genève (Suisse), 8 septembre – 8 octobre 2025

Dans le cadre de la 60e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, tenue à Genève, OïDEL a coorganisé, le 16 septembre 2025, un événement parallèle intitulé « La famille comme pierre angulaire : préserver le rôle des parents dans la garantie du droit à l'éducation ». L'événement s'est tenu au Palais des Nations et a réuni plus de 80 participants.



Événement parallèle « La famille comme pierre angulaire : préserver le rôle des parents dans la garantie du droit à l'éducation »



L'événement a été coorganisé avec la Mission permanente d'observation de l'Ordre souverain de Malte, la Mission permanente d'observation du Saint-Siège, la Mission permanente de la Hongrie auprès des Nations Unies, ainsi que la Fédération des associations familiales catholiques en Europe (FAFCE).

Le dialogue a été modéré par l'Ambassadeur Michel Veuthey (Ordre souverain de Malte) et a compté avec les interventions de Monseigneur Ettore Balestrero (Saint-Siège), de l'Ambassadrice Zsófia Havasi (Hongrie), de Vincenzo Bassi (FAFCE), d'Ignasi Grau (directeur d'Oïdel) et d'Ana Vega (Université de La Rioja). Les intervenants se sont accordés à souligner que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et que les États doivent créer des conditions qui renforcent et soutiennent les familles, plutôt que de s'y substituer. De même, lors de cette dernière session de l'année du Conseil des droits de l'homme (CDH), Oïdel a participé activement aux consultations sur les projets de résolution et a assisté à plusieurs événements parallèles.



De gauche à droite : Vincenzo Bassi (Président, FAFCE), l'ambassadrice Zsófia Havasi (représentante permanente, Hongrie), l'ambassadeur Michel Veuthey (Ordre souverain de Malte), Monseigneur Ettore Balestrero (observateur permanent, Saint-Siège), Ana Vega (directrice, Chaire de citoyenneté démocratique et de liberté culturelle, Université de La Rioja) et Ignasi Grau Callizo (directeur, Oïdel).

1.1.1.4. Oïdel participe à un atelier d'experts du Conseil des droits de l'homme sur le rôle de la famille

Genève (Suisse), 28–29 mai 2025

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) a accueilli un atelier d'experts sur le rôle de la famille et des politiques axées sur la famille dans la promotion et la protection des droits humains ainsi que dans la réalisation du développement durable, offrant un espace d'échanges avec les États, les organes des Nations Unies et la société civile.

Oïdel y a participé activement avec deux interventions. Lors de la première session, consacrée à la pleine jouissance des droits humains par les membres de la famille, l'organisation a défendu une approche des droits humains fondée sur la communauté et a appelé à renforcer la famille en tant qu'acteur clé pour la pleine réalisation des droits humains. Lors de la deuxième session, axée sur l'apprentissage tout au long de la vie et le développement de la petite enfance, elle a mis en avant les droits culturels de l'enfant dans l'éducation ainsi que le rôle des familles en tant que premiers vecteurs de transmission des valeurs culturelles et morales, essentielles à la formation de l'identité culturelle dès le plus jeune âge.

Organisé deux semaines avant l'ouverture de la 59e session du CDH, l'atelier a permis à Oïdel de réaffirmer l'importance de l'unité familiale et son rôle central dans l'éducation et dans la transmission des droits culturels.

1.1.1.5 Première session du Groupe de travail intergouvernemental sur un protocole facultatif au droit à l'éducation

Genève (Suisse), 1–3 septembre 2025

Au Palais des Nations des Nations Unies, la première session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée s'est tenue afin d'examiner la possibilité d'un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant portant sur le droit à l'éducation de la petite enfance, ainsi que sur la gratuité de l'éducation préprimaire et de l'enseignement secondaire.



Première session du Groupe de travail intergouvernemental sur un protocole facultatif au droit à l'éducation



OIDEL a pris part aux discussions en partageant son expertise et a souligné que le droit à l'éducation doit garantir non seulement la disponibilité et l'accès, mais aussi l'adaptabilité et l'acceptabilité, en particulier pour les enfants issus de minorités. L'organisation a mis en avant le rôle essentiel des parents et la contribution des écoles non gouvernementales à but non lucratif (fondées par des parents, des organisations confessionnelles ou des ONG) pour offrir une éducation respectueuse de l'identité culturelle. OI DEL a appelé à les distinguer des écoles à but lucratif et a averti que leur exclusion du financement public peut imposer des charges disproportionnées aux familles et affaiblir la protection des droits des minorités, en proposant des modèles de financement qui soutiennent toutes les écoles fournissant une éducation en tant que bien public. La session s'est conclue par l'engagement de poursuivre les consultations et de convoquer une deuxième session au second semestre 2026.

1.1.2. Organes subsidiaires du Conseil des droits de l'homme

1.1.2.1. Forum social

Genève (Suisse), 30–31 octobre 2025

Dans le cadre des Nations Unies, le Conseil des droits de l'homme a tenu le Forum social 2025 sur le thème : « La contribution de l'éducation au respect, à la promotion, à la protection et à la réalisation de tous les droits humains pour tous », auquel OI DEL a participé activement. Organisé chaque année à Genève, le Forum social réunit la société civile, les États membres et les organisations intergouvernementales pour un dialogue ouvert sur des enjeux clés en matière de droits humains.



Sonja Winkler
prenant la parole au nom d'OI DEL

-Déclaration orale lors de la table ronde sur l'éducation aux droits politiques

Dans cette table ronde, l'importance de la participation, de la citoyenneté et de la capacité pour toutes les personnes de faire entendre leur voix de manière significative a été soulignée comme essentielle à la pleine jouissance des droits politiques. Lors du dialogue interactif, OI DEL a prononcé une déclaration orale rappelant qu'en vertu de l'article 13 du PIDESC, l'éducation doit préparer les individus à participer à une société libre et démocratique. OI DEL a également souligné que les écoles devraient promouvoir la diversité culturelle et la compréhension mutuelle, en relevant qu'un modèle unique d'école publique peut peiner à refléter cette diversité et, dans certains cas, contribuer à l'exclusion des minorités.

OI DEL a par ailleurs mis en avant les droits des parents reconnus à l'article 26 de la DUDH, en rappelant que leur respect implique des obligations positives pour les États, notamment le soutien à une diversité d'établissements d'enseignement et la mise en place de conditions — y compris financières — permettant aux familles d'exercer effectivement leur liberté de choix en matière d'éducation.

Intervention ici : <https://www.youtube.com/watch?v=yZyia-kJaGA>

1.1.2.2. Forum sur les questions relatives aux minorités

Genève (Suisse), 27–28 novembre 2025



Elena L'Eplattenier
prenant la parole au nom d'OI DEL

Lors de la 18e session du Forum sur les questions relatives aux minorités du Conseil des droits de l'homme, une plateforme essentielle de dialogue et de coopération sur les droits des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques, OI DEL était présent et a suivi de près les discussions. La session s'est concentrée sur la manière de mieux reconnaître le rôle des minorités et de surmonter les obstacles à leur participation.



Au titre du point 1 de l'ordre du jour, consacré à la confiance et à la cohésion sociale, les obstacles structurels à l'inclusion ont été examinés, et des initiatives portant sur le dialogue, la médiation, le multilinguisme et la lutte contre la stigmatisation ont été mises en avant.

-Déclaration orale d'OIDEI au titre du point 1 : « Renforcer la confiance et la cohésion sociale : lever les obstacles à une coexistence pacifique »

OIDEI a déclaré que la cohésion sociale se renforce lorsque la diversité est reconnue comme un atout et intégrée aux systèmes éducatifs. L'organisation a souligné la liberté d'éducation et le droit des parents de choisir une éducation conforme à leur culture et à leur langue, et a rejeté l'idée selon laquelle la diversité des modèles éducatifs impliquerait une fragmentation, en se référant à une étude menée conjointement avec le CEU-CEFAS. OIDEI a également rappelé que les normes éducatives ne doivent pas porter atteinte aux droits culturels ou parentaux, et a réaffirmé son engagement en faveur d'une éducation qui valorise la pluralité des identités.

Intervention ici : <https://youtu.be/liLBj-iINZI>

1.1.3.UNESCO

1.1.3.1. Symposium international sur l'avenir du droit à l'éducation : renouveler les engagements mondiaux et tracer la voie à suivre

Paris (France), 11 décembre 2025

L'UNESCO a organisé le Symposium international sur l'avenir du droit à l'éducation : renouveler les engagements mondiaux et tracer la voie à suivre. L'événement a commémoré le 65^e anniversaire de la Convention de 1960 concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, a officiellement clôturé la 11^e consultation sur cette Convention et a été marqué par le lancement du Rapport mondial 2025 sur le droit à l'éducation. Il a réuni des responsables politiques, des organisations internationales, des universitaires et la société civile afin d'évaluer les progrès accomplis, les défis émergents et de relancer la dynamique autour du droit universel à l'éducation.



Symposium international sur l'avenir du droit à l'éducation

OIDEI a évoqué l'importance croissante du pluralisme et de la confiance dans des systèmes éducatifs transformés par la numérisation, les déplacements de population et les mutations sociales. L'organisation a relevé que ces évolutions créent des opportunités pour des systèmes plus pluriels et plus pertinents, mais comportent aussi des risques : une possible augmentation des discriminations à l'encontre des groupes non majoritaires et la possibilité qu'une éducation culturellement adaptée devienne réservée aux communautés majoritaires ou à celles disposant de davantage de ressources.

Elle a également rappelé que, dès 2015, l'UNESCO avait averti que la distinction public/privé était insuffisante pour répondre aux nouveaux défis. OIDEI a conclu en plaidant pour des cadres garantissant l'évolution des exigences minimales sans étouffer les initiatives des parents et de la société civile, en les plaçant au cœur du débat éducatif.

1.2. Conseil de l'Europe

1.2.1 OIDEI au Conseil de l'Europe : Conférence des OING

Strasbourg (France), 13-16 octobre 2025

La Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) est la voix institutionnelle de la société civile au sein du Conseil de l'Europe (CdE) et rassemble toutes les OING dotées du statut participatif, dont OIDEI. Elle a pour objectif de faciliter la participation des OING aux travaux du CdE. La Conférence se réunit en session plénière deux fois par an à Strasbourg afin de définir les priorités et les programmes d'action, en veillant à une contribution coordonnée et alignée sur la mission du CdE.



Lors de la session d'automne, les défis croissants auxquels sont confrontées les ONG dans plusieurs pays ont été mis en lumière, et les recommandations des commissions des ONG ont été présentées et adoptées. Parmi les obstacles mentionnés figuraient des exigences bureaucratiques excessives justifiées au nom de la transparence, des sanctions pour avoir critiqué les gouvernements, et même des attaques discrètes contre les comptes bancaires des organisations.



Conférence des ONG

Pris dans leur ensemble, ces éléments montrent que l'espace civique des ONG en Europe nécessite une protection renforcée et ne doit pas être considéré comme acquis. Dans ce contexte, un domaine prioritaire de contribution pour Oïdel a été identifié : le Comité de la société civile sur les droits de l'enfant en Europe. Oïdel a déjà établi un contact avec la présidente du comité et prévoit de participer activement à la rédaction de futures déclarations et recommandations, en particulier sur les questions liées aux droits des parents et au droit à l'éducation.

1.3. Présentations de l'Indice de liberté d'enseignement 2023

L'Indice de liberté de l'éducation (ILE) est une étude comparative produite par Oïdel, qui évalue dans quelle mesure les États respectent et garantissent la liberté de l'éducation en tant que droit humain fondamental, conformément aux normes internationales.

L'édition 2023 – la cinquième édition de l'Indice – analyse, à partir d'indicateurs juridiques, financiers et empiriques, des aspects tels que la reconnaissance juridique des établissements éducatifs non étatiques, le soutien public accordé à ces institutions, le degré de pluralisme éducatif et la capacité réelle des familles à choisir l'éducation de leurs enfants.

En 2025, le CEU-CEFAS, un groupe de réflexion en recherche sociale lié à l'Universidad CEU San Pablo, et Oïdel ont élaboré une nouvelle étude intitulée « Tendances de la liberté de l'éducation dans le monde : analyse de ses facteurs favorables et de sa relation avec la mobilité sociale et l'équité ».

Cette étude combine les données de l'Indice de liberté de l'éducation 2023 avec d'autres indicateurs pertinents afin d'identifier les tendances mondiales et d'analyser leur impact sur des dimensions clés telles que la qualité de l'éducation, la mobilité sociale et l'inclusion.

Une part centrale du travail d'Oïdel tout au long de l'année 2025 a été consacrée à la diffusion et à la présentation de ces résultats auprès des décideurs politiques, des experts académiques et des acteurs de la société civile. Voici ci-dessous quelques-unes des principales présentations réalisées.



Couverture de l'Indice de liberté de l'éducation 2023

1.3.1. Conférence International School Choice and Reform 2025

Fort Lauderdale (États-Unis), du 17 au 20 janvier 2025

L'ISCR (International School Choice and Reform Conference) est un forum consacré au partage des recherches récentes et des expériences en matière de libre choix scolaire. En 2025, la conférence a réuni pendant trois jours en Floride plus de 200 décideurs politiques, chercheurs et professionnels de l'éducation.

Dans ce contexte, Oïdel – représentée par Josyane Zingg – a présenté les principaux résultats de l'Indice de liberté de l'éducation (ILE) et a expliqué comment celui-ci peut être utilisé par les acteurs locaux pour faire progresser la liberté de l'éducation dans différents contextes.



Le panel a également réuni Christy Wolfe (National Alliance for Public Charter Schools) et Leslie Hiner (EdChoice), qui ont abordé respectivement la liberté de l'éducation en lien avec les charter schools aux États-Unis et l'utilité du ILE 2023 comme outil de plaidoyer aux niveaux national et international. Au cours de la conférence, OI DEL a renforcé ses contacts avec des chercheurs issus d'universités et de groupes de réflexion, ouvrant ainsi la voie à de futures collaborations en matière de recherche.

1.3.2. Parlement norvégien

Oslo (Norvège), 24 mars 2025

Ignasi Grau Callizo, directeur d'OI DEL, et Josyane Zingg, Advocacy and training officer, ont été invités au Parlement norvégien pour présenter l'Indice de liberté de l'éducation (ILE) et discuter de la manière dont la Norvège peut mieux respecter ses obligations en matière de droits humains concernant le pluralisme éducatif. Les échanges ont porté sur la garantie du droit à l'éducation pour tous, dans le respect des convictions, des cultures et des religions de la population, en particulier celles des communautés minoritaires.



Ignasi Grau Callizo, directeur d'OI DEL, lors de la présentation du ILE au Parlement norvégien

Bien que la Norvège figure parmi les 30 premiers pays du ILE (derrière la Finlande et le Danemark, et devant l'Islande et la Suède), OI DEL a relevé que les récentes modifications de la loi sur les écoles indépendantes rendent plus difficile la création et le maintien d'écoles non gouvernementales, éloignant ainsi le système éducatif norvégien des normes internationales. En plus de cette visite à Oslo, OI DEL a poursuivi d'autres actions afin d'encourager le gouvernement norvégien à reconsidérer ces changements, notamment par sa participation à l'EPU de la Norvège.

1.3.3. OI DEL participe à la conférence « Winning the Fight for Freedom of Education » organisée par le Pestalozzi Trust

Pretoria (Afrique du Sud), du 27 au 28 mars 2025

Invité par le Pestalozzi Trust, le directeur d'OI DEL, Ignasi Grau, a pris part à la conférence « Winning the Fight for Freedom of Education ». Dans ce cadre, il a participé à une présentation sur le cadre international de protection du droit à l'éducation, avec un accent particulier sur le rôle des parents et de l'État, ainsi qu'à une table ronde consacrée aux défis internationaux du pluralisme éducatif, aux côtés du professeur Johannes Cronje et de Peter Stock (HSLDA Canada), sous la modération de Christopher Cordeiro.

La participation à ces rencontres a permis à notre organisation d'approfondir sa compréhension des défis éducatifs en Afrique du Sud et de l'impact de la nouvelle loi sur l'éducation adoptée l'année précédente. En outre, OI DEL a rencontré la direction de l'Independent Schools Association of Southern Africa (ISASA) afin d'échanger sur les projets futurs de l'organisation et sur les défis auxquels sont confrontées les écoles non gouvernementales.

1.3.4. Événement conjoint OI DEL-FUNCIVA-Wilfried Martens Centre : « Educational Pluralism: Why Is It Relevant for the EU? »

Bruxelles (Belgique), 8 avril 2025

OI DEL a coorganisé avec le Wilfried Martens Centre for European Studies l'événement « Educational Pluralism: Why Is It Relevant for the EU? », qui a réuni des experts d'Europe et des États-Unis afin d'analyser les tendances actuelles en matière de liberté de l'éducation.



De gauche à droite : Peter Hefe, Jan de Groof, Ashley Berner, Gonzalo Sanz-Magallón et Ignasi Grau Callizo



À cette occasion, deux rapports clés ont été présentés : l'Indice de liberté de l'éducation (réalisé avec FUNCIVA) et une étude sur les tendances mondiales de la liberté de l'éducation ainsi que sur sa relation avec la mobilité sociale et l'équité (réalisée avec le CEU-CEFAS).

Les discussions ont mis en évidence que des systèmes éducatifs plus pluriels et diversifiés tendent à renforcer l'équité et la résilience démocratique. Le rôle des parents dans les dimensions morales, philosophiques et religieuses de l'éducation a également été souligné, et des préoccupations ont été exprimées quant à l'impact de la désinformation et des pressions idéologiques, mettant en lumière la nécessité de renforcer l'esprit critique et une éducation fondée sur des données probantes. Enfin, le principe de subsidiarité ainsi que le rôle de l'Union européenne – notamment à travers sa coopération internationale – dans la défense du droit à l'éducation ont été mis en avant. Le Wilfried Martens Centre a annoncé qu'il élaborerait des recommandations politiques sur la base des conclusions de l'événement.

1.3.5. Colloque conjoint OIDEL-VERUS tenu à Nieuwspoord : « Educational Pluralism Policy: Global Challenges and the Dutch Case »

La Haye (Pays-Bas), 10 avril 2025



Teresa Martínez, présidente d'OIDEL, lors du colloque conjoint OIDEL-VERUS tenu à Nieuwspoord



Participants au colloque conjoint OIDEL-VERUS tenu à Nieuwspoord

L'événement « Educational Pluralism Policy: Global Challenges and the Dutch Case », tenu à Nieuwspoord (La Haye), a abordé les défis et les opportunités du pluralisme éducatif à l'échelle mondiale et aux Pays-Bas. Organisé par OIDEL et VERUS, il a réuni des experts des politiques éducatives, des représentants de l'UNESCO ainsi que des parlementaires néerlandais, dont Don Ceder (Union chrétienne) et Harmen Krul (CDA).

Bien que les Pays-Bas figurent parmi les pays les mieux classés en matière de liberté de l'éducation selon l'Indice de liberté de l'éducation (ILE), la discussion a porté sur les pressions croissantes, la polarisation sociale et les malentendus concernant la signification de la liberté de l'éducation, soulevant ainsi la question de savoir comment la préserver et faire en sorte qu'elle demeure un pilier d'une société pluraliste. Parmi les contributions notables figuraient celles de Gwang-Chol Chang (UNESCO) et de Mark Buck (VERUS), ainsi que de Josyane Zingg, Ignasi Grau et Teresa Martínez (OIDEL). Kathleen Ferrier (Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO) et Arja Krauchenberg (European Parents Association) ont également pris part à l'événement ; cette dernière a souligné le rôle et les droits des parents comme élément clé de la responsabilité du système éducatif. Ashley Rogers Berner (Johns Hopkins / Comité exécutif d'OIDEL) a mis en avant l'importance de maintenir un équilibre entre l'État, la société civile et les familles. Le panel a été complété par Jan de Groof et Niels Rijke.

1.3.6. Think Tank Central 2025, organisé par New Direction « Freedom in a Changing World »

Bruxelles (Belgique), du 20 au 21 mai 2025

Lors de Think Tank Central 2025, la conférence annuelle de New Direction consacrée à la réflexion sur les moyens de promouvoir la liberté dans un contexte marqué par les conflits, l'incertitude économique et la polarisation culturelle, OIDEL a également été présente.



Dans ce contexte, Oïdel est intervenue dans la session « Freedom of Education », consacrée aux préoccupations croissantes en Europe concernant la définition des contenus éducatifs et les modalités de l'enseignement, avec un accent mis sur l'autonomisation des parents, la protection de la liberté académique et la nécessité d'un écosystème éducatif plus diversifié et plus compétitif.

Lors de son intervention, Oïdel a rappelé que la liberté de l'éducation est reconnue par les instruments internationaux relatifs aux droits humains, y compris la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, ainsi que par de nombreuses constitutions nationales, tout en avertissant que ce droit est de plus en plus menacé. Oïdel a également saisi cette occasion pour présenter et diffuser l'Indice de liberté de l'éducation auprès des membres du Parlement européen, en soulignant la nécessité de renforcer sa protection à travers l'Europe.

1.3.7. Sommet Notre Dame sur la liberté religieuse 2025

Dublin (Irlande), du 22 au 25 juin 2025



Ignasi Grau, directeur d'Oïdel

La cinquième édition du Sommet Notre Dame sur la liberté religieuse, organisée par l'Université de Notre Dame (Law School et Religious Liberty Clinic) sous le thème « Political Authority, Civil Society, and Religious Freedom », a réuni plus de 100 défenseurs de la liberté religieuse venus du monde entier, parmi lesquels des universitaires, des responsables religieux et des organisations de la société civile. Dans ce contexte, Oïdel y a été représentée et a contribué aux discussions sur la liberté religieuse et l'éducation.

Le directeur d'Oïdel, Ignasi Grau Callizo, a été invité comme intervenant au panel « Threats to Civil Society, Religious Education », aux côtés de Michael Helfand (Pepperdine Caruso School of Law) et de Sister Mary Cecilia Draru (African Sisters Education Collaborative), sous la modération de la professeure Nicole Stelle Garnett (Notre Dame Law School). Dans son intervention, M. Grau a souligné l'importance de construire des alliances et de favoriser la coopération interreligieuse afin de défendre le droit des parents à choisir l'éducation de leurs enfants, au-delà des intérêts de toute confession particulière.

Le panel a abordé les défis croissants auxquels fait face le pluralisme éducatif, notamment les pressions juridiques et politiques exercées sur les écoles confessionnelles, ainsi que le rôle de la liberté religieuse dans la protection d'écosystèmes éducatifs diversifiés. La contribution d'Oïdel a réaffirmé son engagement en faveur de la liberté de l'éducation en tant que droit humain fondamental et de la coopération avec des partenaires internationaux au service des familles, des écoles et de la société civile.

1.3.8. Meeting de Rimini : la liberté de l'éducation comme droit humain

Rimini (Italie), 23 juillet 2025

Dans le cadre du Meeting de Rimini — l'un des rassemblements culturels les plus importants d'Italie et d'Europe, qui attire chaque été plus de 800 000 visiteurs — Oïdel a été présente à travers la participation de son directeur général, Ignasi Grau, en tant qu'intervenant. Cette édition a également accueilli des personnalités internationales de premier plan telles que Mario Draghi et Giorgia Meloni.

Dans ce contexte, l'événement « Educazione libera, scuola autonoma » s'est tenu, organisé conjointement avec CdO Opere Educative/FOE, Diesse, Di.S.A.L. et l'Associazione Culturale Il Rischio Educativo, avec les contributions de Marco Galdi, Ignasi Grau, Paolo Maino, Maurizio Serafin et Massimiliano Tonarini, sous la modération de Tommaso Agasisti (Politecnico di Milano et membre du Comité exécutif d'Oïdel).



Le débat a convergé vers un message commun : sans une plus grande autonomie des écoles et sans un soutien financier significatif aux écoles indépendantes sous contrat avec l'État (paritaires), la liberté de l'éducation risque de n'être réservée qu'à quelques-uns.

M. Grau a également rappelé que la liberté de l'éducation est un droit humain reconnu au niveau international et a averti que, si elle ne peut être exercée que par ceux qui en ont les moyens, elle cesse d'être une liberté effective. OIDEI a aussi présenté des données issues de son Indice de liberté de l'éducation, qui place l'Italie parmi les pays les moins bien classés en Europe – aux côtés de la Grèce et de Chypre – contrairement à des pays comme les Pays-Bas, la Belgique ou l'Irlande, où le financement public des écoles non gouvernementales rend réel le libre choix des familles. La rencontre s'est conclue en soulignant que garantir une éducation libre et un système scolaire autonome constitue un défi central pour l'avenir de l'Italie et de l'Europe.

1.3.9. Chambre des députés d'Italie

Rome (Italie), 30 septembre 2025

Dans la salle de presse de la Chambre des députés d'Italie, OIDEI a présenté l'Indice de liberté de l'éducation lors d'un événement organisé par LABORA, qui a réuni des intervenants et des autorités politiques et a mis en lumière l'urgence de renforcer le pluralisme éducatif dans le pays, conformément à l'article 26(3) de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui reconnaît le droit des parents de choisir l'éducation de leurs enfants.



Chambre des députés d'Italie

Lors de la présentation, Ignasi Grau Callizo, directeur d'OIDEI, a exposé les principaux constats du rapport : l'Italie figure parmi les pays les moins bien classés d'Europe en matière de liberté de l'éducation – aux côtés de la Grèce et de Chypre – et occupe la 62^e place du classement mondial, ce qui met en évidence les défis qui subsistent pour reconnaître pleinement le rôle des familles et des écoles indépendantes au sein du système éducatif. Andrea Maria Maccarini (Université de Padoue), Massimiliano Tonarini (CdO | Compagnia delle Opere Educative) et Giovanni Vicari (écoles CEFA) sont également intervenus. Le soutien de Paola Frassinetti (secrétaire d'État à l'Éducation et au Mérite) a également été souligné, ainsi que celui de Lorenzo Malagola et de Chiara Iannarelli pour leur engagement en faveur du droit des familles à choisir librement l'éducation de leurs enfants et de la valeur des écoles indépendantes.

1.3.10. Parlement de Catalogne

Barcelone (Espagne), 28 octobre 2025



Parlement de Catalogne

Dans le cadre de l'audition parlementaire relative à un projet de loi visant à garantir que la Catalogne consacre au moins 6 % de son PIB à l'éducation, le directeur général d'OIDEI, Ignasi Grau Callizo, a été invité à comparaître devant le Parlement de Catalogne. Dans sa déclaration, il a soutenu que toute politique éducative fondée sur les droits humains doit intégrer le pluralisme éducatif, avertissant que « sans financement pour le garantir, le pluralisme devient un privilège plutôt qu'un droit ».

M. Grau a souligné que le financement doit permettre à toutes les familles de choisir une école, indépendamment de leur situation économique, et a affirmé que le pluralisme contribue à la cohésion sociale. Il a également présenté des éléments issus de recherches menées par OIDEI en collaboration avec l'Universidad CEU San Pablo, établissant un lien entre le financement public intégral des écoles à gestion sociale (non étatiques) et une plus grande mobilité sociale, et a cité un rapport de l'OCDE (2012) indiquant que des niveaux plus élevés de financement public réduisent l'écart socio-économique entre les écoles. Il a conclu en soulignant l'opportunité qu'offre cette initiative de renforcer le système éducatif dans son ensemble, en évitant les exclusions « au nom des droits humains ».



1.4. Autres événements

1.4.1. ARC – Conférence « Alliance for Responsible Citizenship »

Londres (Royaume-Uni), du 17 au 19 février 2025

La conférence ARC a réuni des responsables issus de domaines tels que la politique, la psychologie, l'éducation, l'élaboration des politiques publiques et les arts afin de débattre de grandes questions sociales et culturelles, notamment la manière de construire une culture qui favorise la responsabilité civique, le rôle de la famille, de la communauté et de la nation, ainsi que la contribution de l'éducation dans ce cadre. L'événement a été ouvert par la directrice générale Philippa Stroud et a accueilli des figures internationales telles que Jordan B. Peterson, Ayaan Hirsi Ali, Erica Komisar, Bari Weiss, ainsi que les anciens Premiers ministres australiens Tony Abbott et Scott Morrison.

Pour OïDEL, cette conférence de trois jours a constitué une précieuse occasion d'approfondir sa réflexion sur le rôle de l'éducation, la liberté de l'éducation et les droits culturels en lien avec l'épanouissement humain et social.

1.4.2. 104e Assemblée générale du Comité européen pour l'enseignement catholique

Tirana (Albanie), du 21 au 22 mars 2025

Les écoles catholiques constituent le plus grand secteur scolaire non gouvernemental en Europe. Comme à l'accoutumée, OïDEL a été invitée à la 104e Assemblée générale du CEEC (Comité européen pour l'enseignement catholique) afin de présenter une mise à jour sur le pluralisme éducatif au niveau international et d'expliquer comment le CEEC peut jouer un rôle important dans la promotion de la liberté de l'éducation dans différents pays européens.



Josyane Zingg, Advocacy and Training Officer of OïDEL, lors de la 104e Assemblée générale du CEEC

Dans notre intervention, nous avons accordé une attention particulière au nouvel intergroupe du Parlement européen sur l'éducation et les compétences, ainsi qu'aux événements politiques qu'OïDEL organise à Bruxelles dans les mois à venir.

Cet événement réunit des représentants de différents réseaux nationaux d'écoles catholiques, ce qui constitue une excellente occasion pour OïDEL de mieux comprendre la situation de la liberté de l'éducation dans les contextes nationaux. Cette compréhension est importante pour notre travail, car elle nous permet de représenter avec justesse la voix des parents et de la société civile dans les débats internationaux.

1.4.3. Rencontre au Cato Institute à Washington, D.C., pour renforcer les alliances en faveur de la liberté de l'éducation

Washington, D.C. (États-Unis), du 12 au 15 mai 2025

OïDEL a mené une mission de quatre jours à Washington, D.C., afin de renforcer des alliances stratégiques en faveur de la liberté de l'éducation et d'explorer de nouvelles collaborations institutionnelles et académiques. Ignasi Grau, directeur d'OïDEL, accompagné de Leslie Hiner (EdChoice et membre du Comité exécutif d'OïDEL), a tenu des réunions avec des universités, des groupes de réflexion, des organisations de la société civile et des décideurs politiques. Une part centrale de la visite s'est déroulée à la Catholic University of America, où ont été discutées de potentielles collaborations en matière de formation, la participation à l'Université d'été d'OïDEL, ainsi que des pistes de coopération liées au plaidoyer auprès des Nations Unies.



Des rencontres ont également eu lieu avec des acteurs tels que le Bipartisan Policy Center, le Cato Institute et la HSLDA afin d'échanger sur les défis émergents dans le domaine de l'éducation.

Sur le plan politique, OI DEL a pris part à une réunion privée avec des organisations partageant les mêmes orientations et a rencontré des conseillers de sénateurs pour discuter de la liberté de l'éducation et du rôle des États-Unis dans les négociations multilatérales. En outre, au nom d'OI DEL, M. Grau a assisté à un événement avec la secrétaire à l'Éducation, Linda McMahon, à qui il a remis un exemplaire de l'Indice de liberté de l'éducation, et a participé à une interview télévisée sur EWTN. Cette mission renforce l'engagement d'OI DEL à travailler avec des partenaires américains en faveur d'une éducation libre et pluraliste.

1.4.4. 105e Assemblée générale du Comité européen pour l'enseignement catholique

Londres (Royaume-Uni), du 8 au 10 octobre 2025



Josyane Zingg, Advocacy and Training Officer of OI DEL, lors de la 105e Assemblée générale du CEEC

Invitée à la 105e Assemblée générale semestrielle du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC), OI DEL a pris part à cette rencontre, qui réunit des responsables nationaux de l'enseignement catholique venus de toute l'Europe afin de discuter des priorités et de renforcer la coopération. La première journée s'est tenue à St Mary's University, avec un symposium marquant le 60e anniversaire de Gravissimum Educationis, au cours duquel des experts ont examiné sa pertinence historique et actuelle, ainsi que les manières de l'actualiser dans un contexte culturel plus homogène.

Au cours des deuxième et troisième journées, consacrées à l'Assemblée générale, OI DEL a présenté des mises à jour sur le paysage international, son travail de plaidoyer et ses projets de recherche à venir. De leur côté, les représentants nationaux ont exposé les défis auxquels l'enseignement catholique est confronté dans leurs pays respectifs. Pour OI DEL, ces échanges sont particulièrement précieux, car ils permettent de mieux comprendre les réalités des écoles non gouvernementales au niveau national et d'orienter les priorités de plaidoyer.

1.4.5. 6e Rencontre du Forum international des ONG d'inspiration catholique à Rome

Rome (Italie), du 26 au 27 novembre 2025

Créé en 2007, le Forum promeut un espace de dialogue orienté vers le bien commun, la défense de la dignité humaine et la promotion de la paix dans le monde. La rencontre a également compté sur la participation des représentants permanents du Saint-Siège auprès de l'ONU (New York et Genève), de la FAO, de l'UNESCO et de l'Union européenne, ainsi que de représentants de la Secrétairerie d'État du Vatican.

La 6e Rencontre du Forum international des ONG d'inspiration catholique, tenue à la Villa Aurelia (Rome), a réuni plus de 120 organisations disposant d'un statut consultatif auprès d'organismes intergouvernementaux afin de renforcer la collaboration, de partager les expériences et de consolider la présence collective des ONG d'inspiration catholique au niveau international. Dans ce contexte, OI DEL a été représentée par son directeur, Ignasi Grau Callizo.



6e Rencontre du Forum international des ONG d'inspiration catholique



1.5. Accords de collaboration

1.5.1. Renouvellement de la collaboration stratégique avec l'OIEC

Paris (France), 18 juin 2025

OIDEL et l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) ont signé à Paris un nouvel accord de coopération, représentés par leurs directeurs respectifs, Ignasi Grau (OIDEL) et Hervé Lecomte (OIEC). Cet accord formalise et renforce une alliance stratégique entre deux organisations sœurs qui, depuis leurs débuts, travaillent ensemble à la défense des droits humains, de la liberté de l'éducation et de la liberté religieuse.



De gauche à droite : Ignasi Grau (OIDEL) et Hervé Lecomte (OIEC)

L'accord vise à coordonner des actions dans le cadre des Nations Unies, à promouvoir des projets éducatifs communs et à renforcer les réseaux d'acteurs engagés en faveur de la liberté de l'éducation au niveau international. OIDEL se réjouit profondément de renouveler cette collaboration avec l'OIEC, dont elle soutient pleinement et accompagne la mission éducative.

1.5.2 Signature d'un accord-cadre de coopération avec l'IPC à Paris

Paris (France), 9 décembre 2025



De gauche à droite : Emmanuel Brochier (IPC Paris) et Ignasi Grau (OIDEL)

OIDEL et l'IPC – Facultés libres de philosophie et de psychologie de Paris ont récemment signé un accord-cadre de coopération, représentés par Ignasi Grau, directeur d'OIDEL, et Emmanuel Brochier, doyen et directeur de l'IPC Paris. Cet accord renforce l'engagement des deux institutions en faveur de la promotion de l'éducation, des droits humains et de politiques publiques fondées sur le respect de la dignité humaine.

Cette collaboration vise à développer des projets de recherche conjoints dans les domaines des droits humains et des politiques publiques, ainsi qu'à promouvoir des cours d'été, des programmes de formation et des études supérieures internationales centrés sur les droits humains et la gestion de la diversité culturelle.

L'accord prévoit également l'offre de stages aux étudiants au sein d'organisations internationales dédiées à la défense des droits humains, ainsi qu'une coopération sur des projets de développement international liés aux politiques culturelles, sociales et éducatives.

1.5.3 Signature d'un accord-cadre de coopération avec l'Universidad Panamericana

En ligne, 15 décembre 2025

OIDEL et l'Universidad Panamericana (Mexique) ont récemment signé un accord de coopération académique, représentées par Teresa Martínez pour OIDEL, et par Martha Alicia Rodríguez, secrétaire générale de l'Universidad Panamericana, ainsi que María Isabel Álvarez, doyenne de la Faculté de droit.

Cet accord pose les bases d'une coopération stratégique visant à développer des projets conjoints de recherche et de réflexion académique, à organiser des séminaires, des rencontres et des activités de formation, ainsi qu'à collaborer sur des initiatives liées à la liberté de l'éducation, aux droits humains et au droit.



Teresa Martínez
Présidente d'OIDEL

María Isabel Álvarez
Doyenne de la Faculté
de droit,
Universidad
Panamericana

Martha Alicia Rodríguez
Secrétaire générale,
Universidad
Panamericana

L'accord vise également à renforcer le dialogue académique international entre l'Europe et l'Amérique latine.



FORMATIONS

2.1. Université d'été « Droits humains et éducation » – 3e édition.....	18
2.2. Cours conjoint OIDEL–Université de La Rioja : « Femmes, paix et sécurité ».....	18
2.3. Formation conjointe OIDEL – Gouvernement de La Rioja : « Modernisation institutionnelle et gouvernement numérique dans le cadre de l'Agenda 2030 ».....	19



FORMATIONS

2.1. Université d'été « Droits humains et éducation » – 3e édition

Genève (Suisse), du 23 au 26 juin 2025

OIDEL a organisé, pour la troisième année consécutive, l'Université d'été sur les droits humains et l'éducation, en collaboration avec le département ERDIE de l'Université de Genève et la Global Human Rights Clinic de Notre Dame Law School. Pendant quatre jours, 25 participants issus de différentes universités et organisations ont pris part à des sessions consacrées au droit à l'éducation et aux principes internationaux relatifs aux droits humains, renforçant leurs réseaux et acquérant des outils pour promouvoir l'éducation comme un droit humain aux niveaux local et mondial.



Participants de la 3e Université d'été
« Droits humains et éducation »

Cette édition a accueilli des intervenants réguliers tels qu'Ashley Berner (Johns Hopkins University) et Alexandre Moreira (KU Leuven), ainsi que de nouveaux universitaires, parmi lesquels Kimberly Jenkins Robinson et Gerard Robinson (University of Virginia) et Mikel Mancisidor, ancien membre du Comité DESC. Parmi les temps forts figuraient un dialogue avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation, Farida Shaheed, consacré à la sécurité dans l'éducation, ainsi qu'une visite du Centre de documentation du BIE-UNESCO, accompagnée d'un échange avec son directeur par intérim, Sobhi Tawil.

2.2. Cours conjoint OIDEL – Université de La Rioja : « Femmes, paix et sécurité »

Genève (Suisse), du 14 au 17 juillet 2025

OIDEL, en collaboration avec l'Université de La Rioja, a organisé le cours d'été sur les femmes, la paix et la sécurité à l'occasion du 25e anniversaire de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Pendant une semaine, des étudiants en droit de l'Universidad de La Rioja (Espagne) et de l'Universidad de La Sabana (Colombie) se sont réunis à Genève afin d'approfondir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et les initiatives de sécurité.



Participants du cours « Femmes, paix et sécurité »

Le programme a compté parmi ses intervenants David Diaz (Conseil des droits de l'homme des Nations Unies), Seraina Eldada (GCSP), Adriana López (UNITAR) et Camila Ojeda (Mission permanente du Mexique). Parmi les temps forts figuraient des visites au Palais des Nations des Nations Unies et au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que des témoignages particulièrement marquants de femmes autochtones participant à l'EMRIP, avec le soutien du DOCIP, offrant des perspectives de première main sur le genre, la paix et les droits des peuples autochtones.



2.3. Formation conjointe OIDEL – Gouvernement de La Rioja : « Modernisation institutionnelle et gouvernement numérique dans le cadre de l’Agenda 2030 »

Genève (Suisse), du 15 au 17 septembre 2025



Participants de la formation « Modernisation institutionnelle et gouvernement numérique dans le cadre de l’Agenda 2030 »

OIDEL, en collaboration avec le Gouvernement de La Rioja, a organisé une formation sur la modernisation institutionnelle et le gouvernement numérique dans le cadre de l’Agenda 2030. Le programme a réuni des experts de premier plan, parmi lesquels Ana María Vega Gutiérrez (Universidad de La Rioja), Helen Griffiths (HCDH), Aitana Jáñez Pedrayes (HCDH), Kamilia Amdouni (UIT) et Ignasi Grau (OIDEL), qui ont apporté leurs perspectives sur la manière dont la modernisation institutionnelle et la gouvernance numérique peuvent contribuer à la mise en œuvre de l’Agenda 2030 et renforcer la protection des droits humains.

En plus des sessions académiques, les participants ont visité les Nations Unies à Genève et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et ont pris part à des activités liées au Conseil des droits de l’homme, notamment à un événement parallèle des Nations Unies coorganisé par OI DEL, centré sur la défense du rôle des parents dans la garantie du droit à l’éducation.

PUBLICATIONS



3.1. Publications d'OIDEL.....21-22

3.1.1. Présentation conjointe par le CEU-CEFAS et OIDEL à l'Universidad CEU San Pablo du rapport « Trends in Freedom of Education Worldwide »

3.1.2. Rapport conjoint d'OIDEL et du Wilfried Martens Centre for European Studies « Educational Pluralism in Europe : Where We Are and the Way Forward »

3.1.3. Rapports de l'« Human Rights Observatory »

3.1.4 Publications académiques

3.2. Autres publications.....22

3.2.1. Rapport de l'UNESCO : « Homeschooling through a human rights lens »



PUBLICATIONS

3.1. Publications d'OIDEL

3.1.1. Présentation conjointe par le CEU-CEFAS et OIDEL à l'Universidad CEU San Pablo du rapport « Trends in Freedom of Education Worldwide »

Madrid (Espagne), 11 juin 2025



Ignasi Grau Callizo, directeur d'OIDEL

Sur le campus madrilène de l'Universidad CEU San Pablo, le rapport « Trends in Freedom of Education Worldwide: analysis of its enablers and its relationship with social mobility and equity », rédigé par Gonzalo Sanz-Magallón, chercheur au CEU-CEFAS, a été présenté. L'étude s'appuie sur le Global l'Indice de liberté d'enseignement 2023 (ILE), développé par OIDEL, ainsi que sur une vaste revue de la littérature académique portant sur les solides performances des écoles non étatiques dans de nombreux pays.

L'événement a été ouvert par Javier Tello, directeur de la Fondation CEU, et Ignasi Grau, directeur d'OIDEL, qui ont souligné la pertinence du rapport dans le contexte du débat éducatif actuel. Le rapport propose une analyse empirique rigoureuse qui met en évidence des corrélations significatives entre le pluralisme éducatif et des facteurs tels que l'équité, la performance académique et l'efficacité du système éducatif. Comme l'a souligné le professeur Sanz-Magallón, « correlation is not causation, but neither is it mere coincidence ».

La présentation a été suivie d'une table ronde modérée par José María de Moya, directeur du magazine Magisterio, avec les interventions d'Alfonso Aguiló (président, CECE) et de Luis Centeno (secrétaire général, Escuelas Católicas). Les deux experts ont replacé les conclusions du rapport dans le contexte actuel de l'éducation en Espagne, donnant lieu à un riche échange sur les défis et les opportunités que présente le pluralisme.

3.1.2. Rapport conjoint d'OIDEL et du Wilfried Martens Centre for European Studies « Educational Pluralism in Europe : Where We Are and the Way Forward »

Octobre 2025

La publication « Educational Pluralism in Europe: Where We Are and the Way Forward », publiée par le groupe de réflexion Wilfried Martens Centre for European Studies, propose une feuille de route claire et fondée sur des données probantes pour renforcer la liberté de l'éducation et le pluralisme éducatif en Europe, en combinant pratique, principes et recommandations de politique publique.

OIDEL a contribué activement à la préparation de ce travail, issu du séminaire politique tenu à Bruxelles, qui a permis de consolider des orientations concrètes pour faire progresser cette question au niveau européen.

Accès à la publication : <https://www.martenscentre.eu/wp-content/uploads/2025/09/Educational-Pluralism-in-Europe.pdf>



September 2025

Rapport « Educational Pluralism in Europe: Where We Are and the Way Forward »



3.1.3. Rapports de l'« Human Rights Observatory »



Éditions du rapport « Human Rights Observatory » : 01/2025-04/2025 et 05/2025-07/2025

OIDEL publie chaque année une série de rapports périodiques afin de rapprocher la société civile de l'état actuel des débats internationaux en matière de droits humains, avec une attention particulière portée au droit à l'éducation, à la liberté religieuse et au rôle de la famille.

Dans un contexte mondial marqué par la rapidité des évolutions et l'influence croissante des organismes internationaux sur les décisions locales, ces rapports – produits en collaboration avec la Fondation FUNCIVA – offrent une vue d'ensemble claire et accessible des discussions en cours sur la transmission des valeurs et la qualité démocratique, dans le but de permettre une participation plus informée et plus efficace des acteurs locaux.

En 2025, deux éditions ont été publiées : 01/2025-04/2025 et 05/2025-07/2025.

3.1.4 Publications académiques

En 2025, le directeur d'OIDEL, Ignasi Grau Callizo, a publié un article académique dans *Frontiers in Education* intitulé « The Right to Education in a Pluralistic World: Balancing the Pluralistic Approach to the Right to Education and Minimum Requirements ». Dans cet article, M. Grau Callizo analyse la manière de garantir le droit à l'éducation dans des contextes pluralistes, en conciliant la protection des identités culturelles avec des exigences éducatives minimales fondées sur les droits humains.

Ce travail met en évidence l'importance de la coopération entre les familles et les autorités publiques pour promouvoir une éducation inclusive, respectueuse et pluraliste.

Accès à la publication :

<https://www.frontiersin.org/journals/education/articles/10.3389/feduc.2025.1616074/full>

3.2. Autres publications

3.2.1. Rapport de l'UNESCO : « Homeschooling through a human rights lens »

Septembre 2025

Pour la première fois, l'UNESCO reconnaît formellement la réalité de l'enseignement à domicile dans un document de politique publique, dont l'élaboration a bénéficié de contributions d'OIDEL.

Au-delà du titre, cette avancée est significative, car elle élargit le débat sur les manières de rendre effectif le droit à l'éducation à travers des voies diverses. Reconnaître l'enseignement à domicile ne signifie pas remplacer l'école ; cela met plutôt en lumière la responsabilité des familles, les besoins des apprenants et la pluralité des formes que peut prendre l'apprentissage lorsqu'il est fondé sur les droits humains.

Accès à la publication :

<https://www.unesco.org/en/articles/what-you-need-know-about-homeschooling-through-human-rights-lens>



Rapport de l'UNESCO : « Homeschooling through a human rights lens »

ÉQUIPE OIDEL 2025



Teresa Martínez
Présidente



Josyane Zingg
Advocacy and Training
Officer



Ignasi Grau Callizo
Directeur



Josep-Manuel Prats
Secrétaire général



Mariona Nafria
Chef de projet



Gabriela Ferrin Carracedo
Responsable des relations avec les
membres, de la communication et de
l'administration



Joaquín Viqueira
Délégué d'OIDEL pour l'Amérique
latine



REMERCIEMENTS

Chers amis et collaborateurs,

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce rapport d'activité, l'année 2025 a une nouvelle fois été marquée par de nombreuses initiatives et un fort engagement. Je peux affirmer que toute l'équipe d'OIDEI a mis en œuvre tout ce qui était en son pouvoir pour que le pluralisme éducatif et une approche fondée sur les droits humains demeurent au centre des discussions internationales.

Cela n'aurait pas été possible sans le soutien et l'engagement de nombreuses personnes.

Tout d'abord, nous souhaitons exprimer notre plus profonde gratitude à tous nos membres et partenaires. Sans leur soutien, nous n'aurions pas pu être présents dans autant de forums ni mener le travail que nous accomplissons. Nous sommes profondément reconnaissants de la confiance croissante accordée à ce projet commun, qui nous permet de continuer à promouvoir la liberté dans le domaine de l'éducation.


Ensuite, nos sincères remerciements vont aux membres du Comité exécutif d'OIDEI, qui témoignent constamment d'un engagement exceptionnel envers notre travail et notre mission. Leur soutien, leurs orientations et leur expertise ont insufflé un nouvel élan à OIDEI dans cette étape enthousiasmante.


Enfin, nous souhaitons remercier l'équipe d'OIDEI qui nous a accompagnés tout au long de l'année 2025. Nous pouvons assurer à tous les lecteurs que le dévouement de l'équipe à la mission de cette organisation transparaît clairement dans les pages qui suivent.

Avec toute notre gratitude,

L'équipe d'OIDEI



 *OIDEL c/o COE, Route de Ferney 150, 1218 Le Grand-Saconnex, Suisse*

 *+41 22 789 29 49*

 *<https://www.oidel.org/>*

 *oidel@oidel.org*

 *@oidel*

 *@oidel_edu*

 *@oidel_edu*